

V

Le critique Sainte-Beuve, parlant du duc de Lauzun, a écrit : Il a laissé des Mémoires, et par là il appartient à la littérature.¹ On peut en dire autant de la Potherie, qui n'a pourtant aucune des qualités de l'écrivain.

C'est en 1702, à son retour du Canada, que la Potherie, soumit son œuvre au censeur royal. Fontenelle, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences depuis 1697, passait alors pour le juste interprète et l'arbitre du goût aux yeux de tous. Il préluait au rôle que Voltaire devait jouer plus tard. C'est donc lui qui lut le manuscrit de l'ancien contrôleur par ordre du chancelier. Dans un certificat daté à Paris le 9 juin 1702, il déclare croire que l'impression en serait agréable et utile au public.

Fontenelle était le grand ami du duc d'Orléans, régent du Royaume, et c'est à ce dernier que la Potherie dédia son premier volume.

"Ce serait ici, dit-il dans cette dédicace, le lieu de m'étendre sur les vertus héroïques qui brillent dans votre Altesse royale ; mais ce n'est pas à un Américain comme moi à prendre un essort si haut : je laisse donc aux plumes délicates des Français à traiter une matière si relevée."

Quoique l'approbation donnée par Fontenelle fût datée du mois de juin 1702, on ne voit pas que l'ouvrage ait été imprimé avant 1716. C'est la plus ancienne édition que signale, dans tous les cas, M. Fevret de Fontette. Elle parut à Paris, en 4 volumes in-12, sous le titre de *Nouveau Voyage du Canada, ou de la Nouvelle France et les Guerres des Français avec les Anglais et les originaires du pays*, sous la signature de le Roy de la Potherie.

A quoi faut-il attribuer ce délai entre l'imprimatur de 1702 et l'impression de 1716 ? Vraisemblablement, à la guerre de la succession d'Espagne qui éclata sur les entrefaites (1701-1713). On ne tenait pas sans doute en France à donner de nouveaux renseignements sur un pays où les Anglais pouvaient diriger leurs coups à tout instant. Le traité d'Utrecht vint et la Potherie put enfin donner son livre à l'imprimeur.

Il est à noter qu'il n'y a que M. de Fontette qui signale cette édition de 1716. M. Faribault² dit ne l'avoir vue citée nulle part ailleurs.

Nous admettons nous-même n'avoir jamais vu cette édition mentionnée dans aucun catalogue, mais devant l'assertion du savant bibliophile Fontette il n'y a pas hésiter. Du reste, nous avons une preuve bien certaine que cette première édition a existé puisque dans le privilège d'imprimer du roi daté à Paris le 2 mai 1721, on voit que François Didot, libraire à Paris, ayant fait remonter qu'il souhaiterait continuer à faire imprimer l'ouvrage qui a pour titre *Histoire de l'Amérique septentrionale*,

¹ *Causeries*, t. 4, p. 287.

² *Catalogue*, p. 78.